

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, espèce nuisible, très agressive et dangereuse pour l'homme arrive sur la commune.

Afin de limiter son développement, nous avons besoin de chacun d'entre vous.

Si lors de vos activités de pleine nature, vous remarquez au sommet des grands arbres une grosse boule de couleur gris – beige, (voir la photo ci-dessous), merci de contacter la mairie au : 04 79 38 51 90 ou au 06 85 82 08 03.

Nous nous chargerons de le faire détruire. Et surtout, ne pas essayer de le détruire vous-même !

Merci de votre compréhension.

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGÉE

EXTREMITÉ DES PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

Carnet de bord TOURNON - Décembre 2020

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales quand il atteint l'âge de 18 ans. Pour l'inscription à un examen (BEP, Baccalauréat) ou un concours administratif soumis au contrôle de l'autorité publique française, une attestation de recensement est demandée.

Si votre enfant est concerné : le recensement se fait en mairie le mardi entre 16h30 et 18h30 ou le vendredi entre 17h et 19h. La carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile sont nécessaires pour remplir cette formalité.

ELECTIONS SENATORIALES



Lors des élections sénatoriales qui se sont tenues le dimanche 27 septembre 2020,

les sénateurs élus pour le département de la SAVOIE sont :

- Madame Martine BERTHET
- Monsieur Cédric VIAL



Nous voilà à quelques jours de cette fin d'année 2020 qui fut éprouvante pour nous tous, sanitaire, économiquement et psychologiquement.

Lors de cette première année de mandat perturbé par la COVID, nous avons tout de même réalisé quelques investissements:

- installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école
- installation de la climatisation dans la mairie
- acquisition d'un véhicule électrique en remplacement du véhicule actuel qui n'aura pas la validation du contrôle technique (livraison fin du 1^{er} semestre 2021).
- étude en cours pour la réhabilitation du presbytère

J'ai une pensée bienveillante pour toutes nos associations qui ont été contraintes d'annuler la quasi totalité de leurs activités et manifestations cette année ainsi qu'aux entreprises qui ont dû s'adapter aux différentes directives.

Formulons des vœux pour que cette expérience nous rende plus humbles, plus raisonnables. Nous sommes impatients de revivre tous ensemble.

Toute l'équipe et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2021.

HOMMAGE A NOTRE DOYEN

Monsieur LIARET René nous a quittés au mois de septembre. Né en 1918 à Albertville, il s'installe à Tournon, avec ses parents à l'âge de 12 ans. De son union avec son épouse Simone naitra leur fille Denise. Il fera sa carrière professionnelle aux aciéries d'Ugine. Il sera pompier volontaire dans notre commune d'octobre 1935 à juillet 1973. En 1978 une nouvelle vie s'ouvre à lui avec la retraite et à la clé les voyages, le jardin, les amis ... De par son passé de résistant, il portait une importance particulière à être présent aux commémorations. Il nous a quittés dans sa 102^{ème} année, mais restera dans la mémoire de l'ensemble des habitants de Tournon.

∞∞∞∞∞∞

Malheureusement notre commune déplore en cette fin d'année la disparition de plusieurs de nos concitoyens. Toutes nos condoléances aux familles de :

- M et Mme MARTIN (décédés respectivement les 10/11 et 16/11)
- M MIERAL (décédé le 14/11)
- M COMBEPINE (décédé le 20/11)
- M BOIRARD (décédé le 7/10)
- ainsi qu'aux familles et collègues des victimes du crash d'hélicoptère du SAF.

ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Suite aux diverses contraintes sanitaires dues à l'augmentation des cas de Covid-19 sur notre territoire, Madame le maire et son conseil municipal ont décidé de prendre les décisions suivantes :

Le repas de fin d'année, où habituellement étaient conviés les habitants de plus de 65 ans est annulé pour cette fin d'année 2020. Ce moment convivial sera reprogrammé en 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Néanmoins un colis sera distribué à toutes personnes âgées de plus de 80 ans.

Toujours dans cette démarche de protection de la population, la cérémonie du 11 Novembre 2020 ne s'est pas déroulée comme habituellement. Toutefois 2 gerbes ont été déposées, l'une au monument aux morts et l'autre au pied de la croix dans le cimetière afin d'honorer les personnes qui, au péril de leur vie ont combattu pour la liberté de notre pays.

DISPOSITIF SOLIDAIRE

Afin d'être à l'écoute et de maintenir un lien social auprès de nos habitants seniors, isolés ou en difficultés, nous désirons mettre en place des appels téléphoniques réguliers auprès de nos administrés qui le souhaitent. Nous avons testé ce dispositif sur les premières semaines de confinement avec quelques habitants. Nous avons reçu un accueil très favorable de leur part concernant cette initiative.

Si vous souhaitez faire partie de ce dispositif, pour vous, vos parents, un proche ou un voisin, n'hésitez pas à nous donner vos coordonnées. Cela nous permettrait d'être au plus juste dans notre liste d'appels.

En cette période difficile et éprouvante, Madame le Maire, et ses conseillers sont à votre disposition pour vous aider en cas de difficultés.

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin pour vous, un de vos proches, un voisin en difficulté.... Vos demandes seront traitées le plus rapidement possible. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail.

TELEPHONE DE LA MAIRIE 04 79 38 51 90
(si répondeur, laisser un message)

Ou ENVOYEZ UN MAIL

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 16h30 à 18h30

Le Mercredi de 9h à 10h

Le Vendredi de 17h à 19h

Téléphone : 04 79 38 51 90

Mail : mairie.tournon@wanadoo.fr



Covoiturez à l'échelle d'Arlysère avec Klaxit

A partir de septembre 2020, Arlysère met en place Klaxit, l'application covoiturage domicile-travail, en lien avec les entreprises du territoire.

- Passager: covoiturez gratuitement dans la limite de 40 km.
- Conducteur: bénéficiez d'une rémunération minimum de 4€ par passager.
- Un duo gagnant : vous faites des économies et un geste pour la planète grâce au covoiturage.

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application Klaxit : disponible sans engagement sur [Apple Store](#) et [Google Play](#).

1. **Complétez vos préférences** : Renseignez votre profil et votre trajet. Conducteur : choisissez vos points de passage pour covoiturer sans détour.
2. **Trouvez vos covoitureurs** : Passager : envoyez des demande aux conducteurs quand vous le souhaitez
3. **Covoiturez en toute sérénité** : Rejoignez votre conducteur en le visualisant sur la carte et suivez le GPS Klaxit LIVE.
4. **Economisez du temps, de l'argent** : Grâce au financement d'Arlysère : Passager, tous vos trajets sont gratuits*. Conducteurs, recevez minimum 4€** par trajet, par passager.

*Jusqu'à 4€ offert par trajet, 2 fois par jour, pour tous les passagers ayant comme origine ou destination la Communauté d'Agglomération d'Arlysère jusqu'à décembre. Au-delà, la rémunération conducteur de 0,10€/km s'applique.
**Recevez minimum 2€ par passager transporté, 2 fois par jour, même pour les plus petites distances.

DECORATIONS DE NOEL

Les décorations de Noël de la commune sont vieillissantes.

Le conseil municipal a donc fait le choix cette année d'installer des sapins décorés de guirlandes lumineuses dans les différents hameaux du village.

